

Les Violons du Roy et Jonathan Cohen annoncent des

# AUDITIONS INTERNATIONALES

pour le poste de

## CO-VIOLON SOLO

Le poste de co-violon solo consiste en une alternance des rôles de violon solo et de chef des seconds violons.

---

Date des auditions : **Mardi 23 avril 2024**

Lieu des auditions : **Palais Montcalm,  
995 Place D'Youville, Québec**

Date limite d'inscription : **Mardi 16 avril 2024**

---

### MODALITÉ D'INSCRIPTION

Les candidat·e·s hautement qualifié·e·s sont prié·e·s de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse et à l'attention suivante :

#### Jean Poitras

Responsable du personnel musical  
Les Violons du Roy et La Chapelle de Québec  
[jpoitras@violonsduroy.com](mailto:jpoitras@violonsduroy.com)  
995 place D'Youville, Québec, Qc. G1R 3P1

#### Pour informations complémentaires

Courriel : [jpoitras@violonsduroy.com](mailto:jpoitras@violonsduroy.com)  
Téléphone : +1 (581) 398-6389  
Site web : [www.violonsduroy.com](http://www.violonsduroy.com)

L'envoi du matériel audio ou vidéo est laissé à la discrétion des candidats et des copies PDF du répertoire décrit plus bas seront disponibles sur demande.

### DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité de la Direction musicale et de la Direction de l'administration artistique, le co-violon solo occupe en alternance les postes de violon solo et de chef des 2e violons (environ 50% des programmes, en accord avec la violon solo).

## RÉMUNÉRATION

Conformément à l'entente collective en vigueur des Violons du Roy, le ou la co-violon solo recevra un salaire de 1 561,27\$ par semaine de travail, sur un minimum annuel garanti de 34 semaines. Les Violons du Roy offrent un plan d'assurances collectives (santé, vie, accident et programme d'aide aux employés), une contribution au fonds de pension et un plan de vacances. Les musiciens des Violons du Roy sont éligibles à l'assurance-emploi pour les semaines sans travail et doivent être membre de la GMMQ ainsi que la Fédération Américaine des musiciens.

## ARCHETS ET DIAPASON

Les Violons du Roy jouent sur instruments modernes, mais utilisent des archets baroques pour le répertoire antérieur à 1750 et des archets classiques (transitionnels) pour les œuvres de style classique. Pour l'audition, l'archet baroque sera obligatoire pour les œuvres baroques. Le diapason utilisé est 442Hz. Un pianiste accompagnateur sera disponible sur demande.

## AUDITIONS INTERNATIONALES POUR LE POSTE DE CO-VIOLON SOLO

### RÉPERTOIRE D'AUDITION

---

#### Répertoire solo :

1. J.S. BACH : 1 mouvement d'une Partita pour violon seul (excluant la Chaconne)
2. W.A. MOZART : 1<sup>er</sup> mouvement avec cadence d'un Concerto pour violon
3. 1<sup>er</sup> mouvement d'un Concerto romantique, avec cadence (Tchaïkovski, Sibelius, Brahms, Bruch (n° 1))

#### Extraits d'orchestre :

- G.F. HANDEL : *Concerto grosso, op. 6 n° 10*, HWV 328 –
  - I. Ouverture [mes. 1 à 57, sans reprise]
- J.S. BACH : *Passion selon Saint Matthieu*, BWV 244
  - 2<sup>e</sup> partie, Chorus I – « Erbarme dich » [solo mes. 1 à 8]
- W.A. MOZART : *Symphonie n° 39 en mi bémol*, K. 543
  - 2<sup>e</sup> mouvement [mes. 68 à 108]
- F. MENDELSSOHN : *Symphonie n° 4 en la majeur, op. 90 « Italienne »*
  - Allegro vivace [mes. 1 à 66 et mes. 369 à 405]
- DVOŘÁK: *Sérénade pour cordes, op. 22*
  - III. Scherzo : vivace [mes. 1 à 59]